

FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE HÔTELLERIE INTERNATIONALE

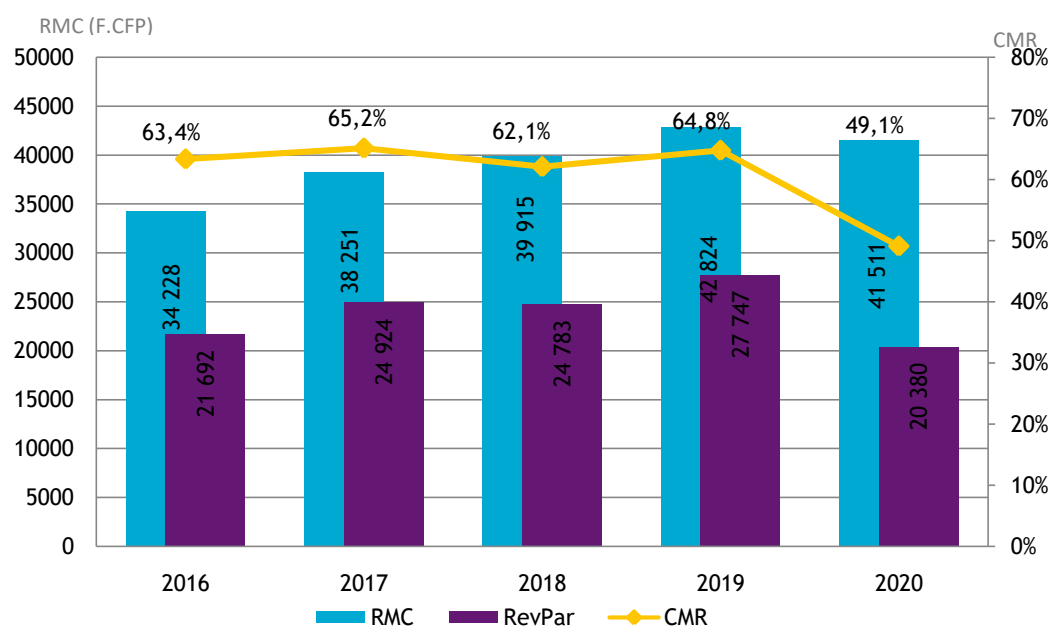
En juin 2020, la fréquentation des hôtels en Polynésie française a baissé de 98 % par rapport à juin 2019. Cette baisse s'explique par la fermeture de la plupart des hôtels internationaux : 14 établissements seulement proposent 8 800 chambres à la vente (11 % des chambres ouvertes il y a un an).

En temps normal, le parc comprend 40 hôtels proposant 77 000 chambres à la vente. Les établissements ouverts ont loué 1 300 chambres contre 55 700 en juin 2019.

Le coefficient moyen de remplissage (CMR) se réduit ainsi à 14,7 %.

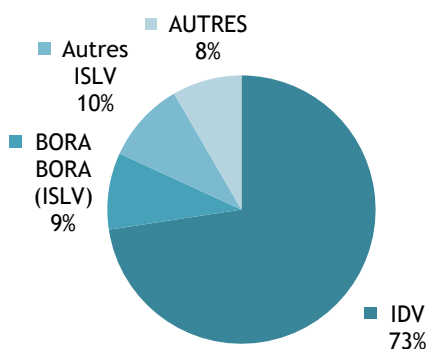
En cumul sur le premier semestre, la fréquentation hôtelière a diminué de 63 %, soit 190 000 chambres de moins louées sur un an. Le chiffre d'affaires lié à l'hébergement baisse de 75 %, soit une perte de 8,4 milliards de F.CFP sur un an.

INDICATEURS DE GESTION EN CUMUL DEPUIS JANVIER

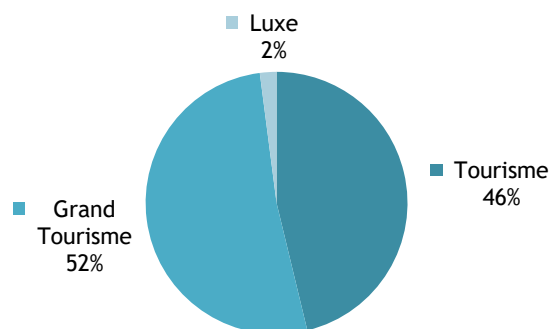


CAPACITÉ HÔTELIÈRE : 8 800 CHAMBRES OFFERTES À LA LOCATION

RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



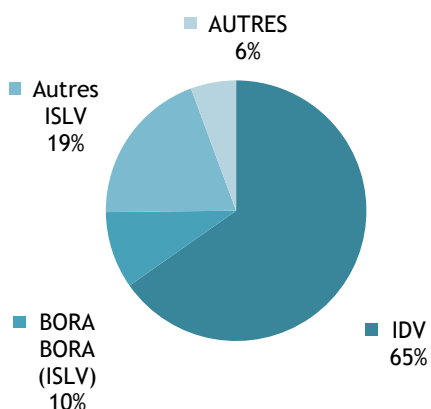
RÉPARTITION PAR CLASSE



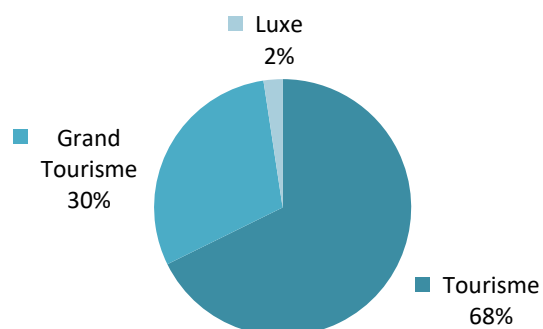
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

BILAN DE L'HÔTELLERIE : 1 295 CHAMBRES LOUÉES

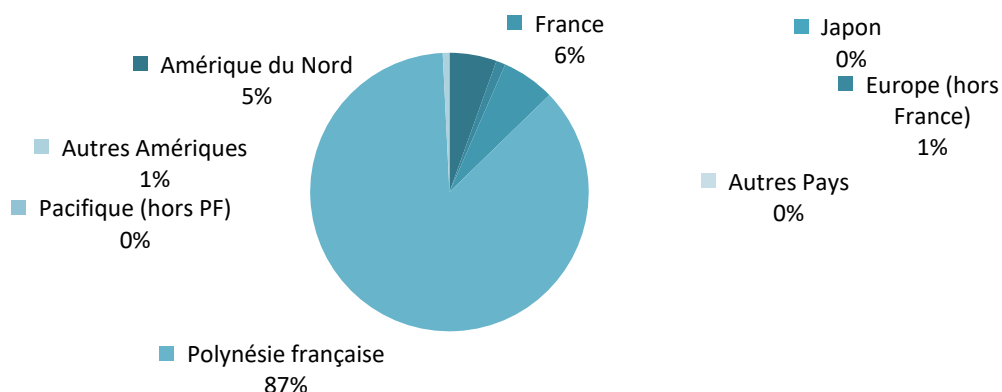
RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



RÉPARTITION PAR CLASSE



RÉPARTITION PAR PAYS DE RÉSIDENCE



RÉPARTITION DES CHAMBRES LOUÉES PAR SUBDIVISION ET PAR CLASSE

		JUIN-19	MARS-20	AVR-20	MAI-20	JUIN-20	VARIATION 2020/2019
	Unité:	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%
IDV		31 315	16 311	20	858	845	-97,3%
	Tourisme	4 162	1 747	20	827	814	-80,4%
	Grand Tourisme	8 112	4 137	0	0	0	-100,0%
	Luxe	19 041	10 427	0	31	31	-99,8%
ISLV		21 712	8 280	0	29	377	-98,3%
	Tourisme	376	120	0	10	63	-83,2%
	Grand Tourisme	4 463	1 587	0	19	314	-93,0%
	Luxe	16 873	6 573	0	0	0	-100,0%
AUTRES Subdivisions		2 626	825	0	0	73	-97,2%
	Tourisme	0	0	0	0	0	NS .
	Grand Tourisme	791	307	0	0	73	-90,8%
	Luxe	1 835	518	0	0	0	-100,0%
TOTAL		55 653	25 416	20	887	1 295	-97,7%
	TOTAL Tourisme	4 538	1 867	20	837	877	-80,7%
	TOTAL Grand Tourisme	13 366	6 031	0	19	387	-97,1%
	TOTAL Luxe	37 749	17 518	0	31	31	-99,9%

Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

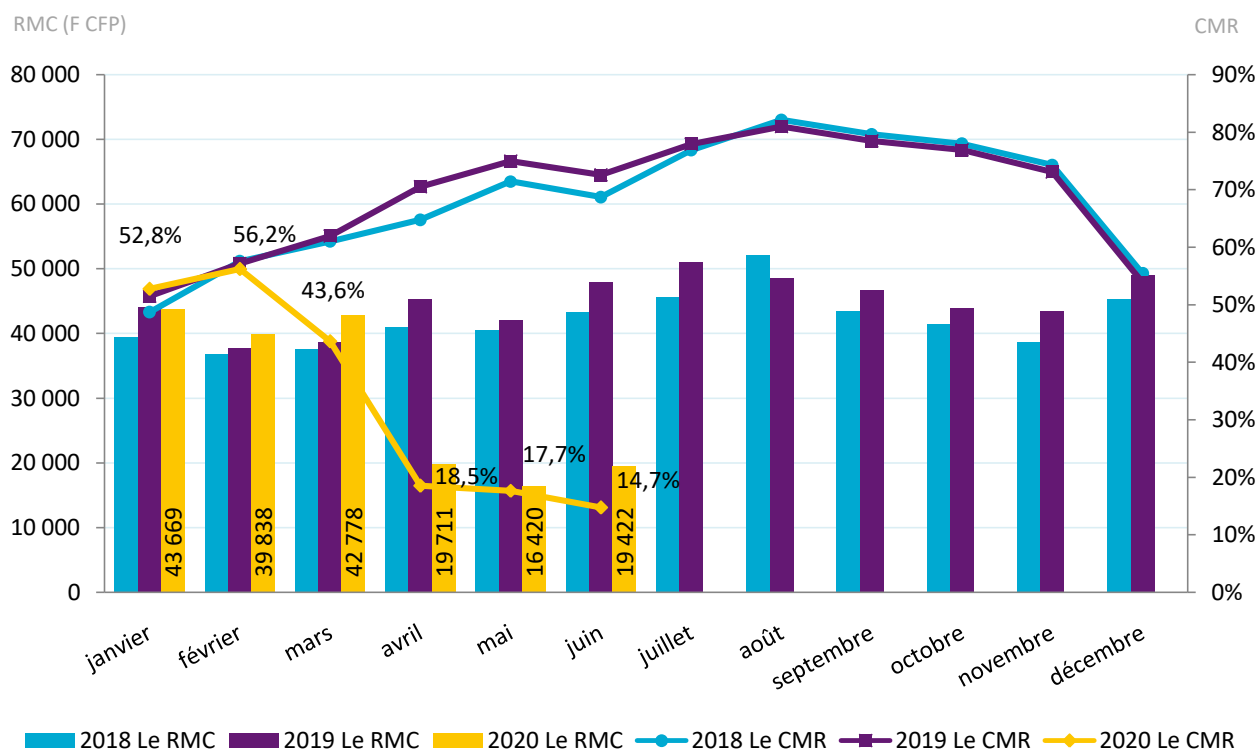
INDICATEURS DE GESTION DE JUIN 2020

CHIFFRES DU MOIS

Revenu moyen par chambre louée : 19 422 F. CFP

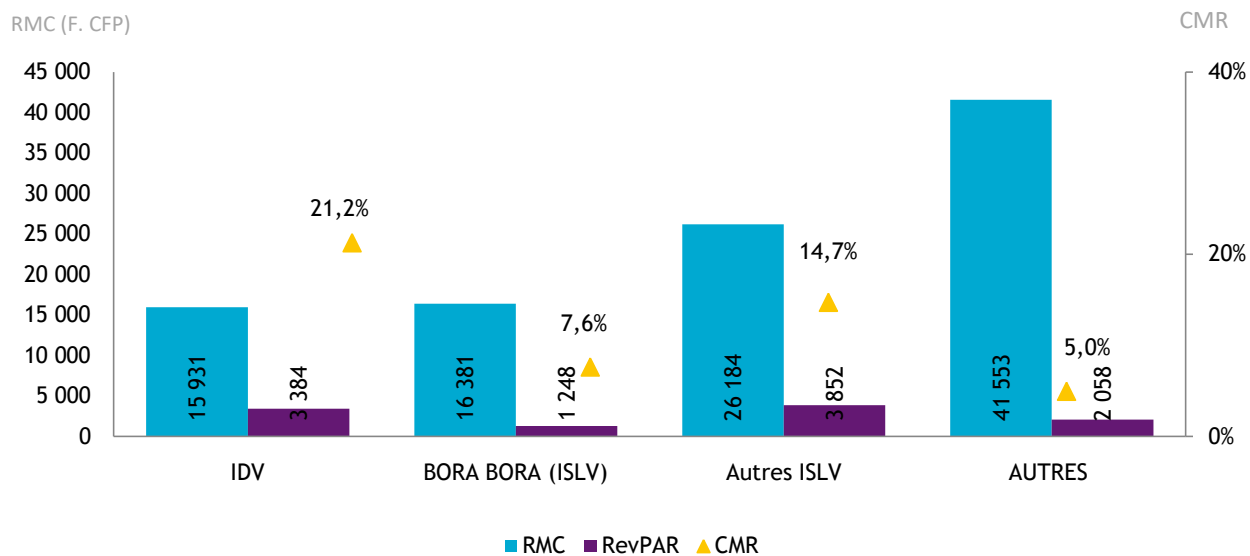
Revenu moyen par chambre disponible : 2 858 F. CFP

Coefficient moyen de remplissage : 14,7%



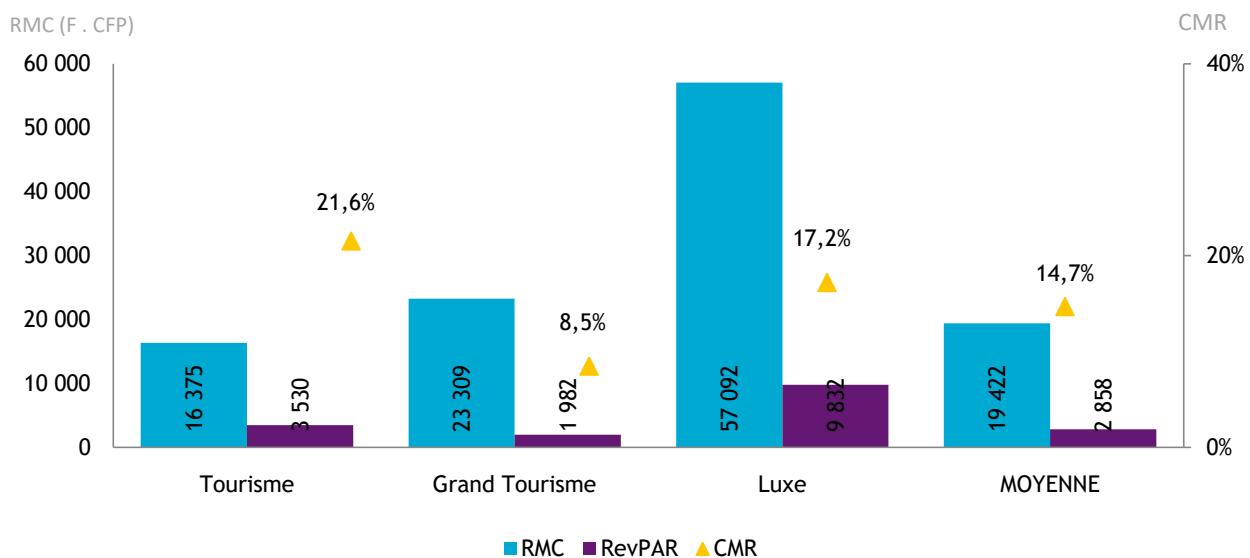
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR SUBDIVISION



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR CLASSE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

DEFINITION

Coefficient Moyen de Remplissage (CMR) : Exprimé en pourcentage, il indique le niveau moyen de fréquentation d'un hébergement sur la période donnée. Il est obtenu en divisant le nombre de chambres louées par le nombre de chambres offertes à la location.

Le Revenu Moyen par Chambre louée (RMC) : Le RMC reflète le prix moyen auquel est louée une chambre sur une période donnée. Il est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres louées. Le RMC est exprimé hors taxes.

Le Revenu Moyen par Chambre disponible (RevPar) : Est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres disponibles. Il peut également être obtenu en multipliant le RMC par le CMR. Il permet de mieux cerner les liens entre le remplissage et le prix de vente. Le RevPar est exprimé hors taxes.

Luxe, Grand Tourisme ou Tourisme : Correspond à une division par classe de l'hôtellerie internationale. La classe Luxe correspond aux hôtels 4 et 5 étoiles, le Grand Tourisme aux hôtels 3 étoiles et le Tourisme aux hôtels 2 étoiles.

Sources-Méthode

Enquête Fréquentation Hôtelière : L'Enquête Fréquentation Hôtelière (EFH) est réalisée par l'ISPF depuis 2007. Cette opération est réalisée tous les mois de l'année avec le concours de 42 hôtels internationaux de Polynésie française. Les hôteliers de Polynésie française répondent à un questionnaire qu'ils transmettent à l'ISPF. Les informations collectées portent sur l'origine géographique de leurs clients, le nombre de chambres offertes et vendues ainsi que la recette hébergement.

Le service du tourisme : Le service du tourisme dispose d'une compétence générale en matière de tourisme. Il est chargé de la conception, de la coordination, de la mise en oeuvre et de l'évaluation de la stratégie en matière de tourisme, en relation avec les entités publiques et privées ad hoc.